

SHIATSU A MARSEILLE

Stage d'approfondissement
Ampuku et lecture énergétique du dos (technique Masunaga)

29 et 30 avril et 1er mai 2011

Présentation du stage

Le stage se déroulera à Marseille sur 3 demi-journées et sera animé par Danielle Chevillon, élève de Masunaga.

Il est ouvert à tout praticien shiatsu, quels que soient son école et son style, et à tout élève à partir de la 3ème année. Pour participer, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance des méridiens et de leur trajet précis.

Pour les praticiens FFST, le stage peut être comptabilisé au titre des journées de formation post-praticien requises pour le maintien du titre.

Modalités pratiques

Adresse : La R'Vitale – 11, rue Camoin Jeune – 13004.
Metro Réformés ou Cinq-Avenues (ligne 1) ou bus 81

Horaires : vendredi 29 avril : 14h – 18h
samedi 30 avril : 14h – 18h
dimanche 1er mai : 13h – 17h

Tarif : 225 € pour l'ensemble du stage
200 € pour toute inscription avant le 28/02/2010

Conditions d'inscription et d'annulation

L'inscription se fait en renvoyant par courrier le bulletin ci-dessous dûment complété et accompagné d'un chèque d'arrhes de 60 €. Le chèque doit être libellé au nom de l'association Shin no Ki. L'adresse d'envoi est la suivante : Caroline Charran – 142, avenue de Toulon – 13010 Marseille.

Seules les inscriptions complétées par les arrhes seront prises en compte.

En cas de désistement de votre part intervenant après le 01/04/2010, les arrhes versées restent acquises. Tout désistement devra faire l'objet d'une attestation écrite datée et signée.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Caroline Charran par téléphone au 06 09 96 20 71 ou 04 88 15 63 71 ou par email : carolinecharran@yahoo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Stage d'approfondissement Shiatsu
"Ampuku et lecture énergétique du dos (technique Masunaga)"
Animé par Danielle Chevillon

Nom : Prénom :

Adresse :

.....CP : Ville :

Tel : Email :

Style de shiatsu : Niveau :

J'ai bien pris connaissance des conditions d'inscription et je les accepte.

Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Conditions d'inscription et d'annulation :

*L'inscription se fait en renvoyant par courrier le présent bulletin accompagné d'un chèque d'arrhes de **60 €** libellé au nom de l'association **Shin no Ki** à l'adresse suivante : **Caroline Charran – 142, avenue de Toulon – 13010 Marseille.***

Seules les inscriptions complétées par les arrhes seront prises en compte.

En cas de désistement de votre part intervenant après le 01/04/2010, les arrhes versées restent acquises. Tout désistement devra faire l'objet d'une attestation écrite datée et signée.